



## 23. Harmonie végétale et minérale

### **Contexte :**

*Du vert, du vert, du vert...*

*Face à l'engouement actuel des clients pour la nature et les jardins, quelle est la symbiose à imaginer entre le végétal et le minéral ?*

### **Objectifs de la formation :**

- Prendre en compte les nouvelles tendances et répondre aux attentes des consommateurs
- Comprendre et utiliser les interactions entre le vivant et le minéral
- Appliquer les règles d'association et d'harmonie entre le végétal et le minéral

### **Public concerné :**

Salariés et chefs d'entreprise du paysage ou toute personne souhaitant exercer une activité dans les espaces verts.

### **Prérequis des participants :**

Aucun

### **Contenu :**

- Origine et évolution du végétal et du minéral
- Rôle et impact des êtres vivants sur les deux éléments
- Importance du végétal dans les aménagements paysagers ou comment le végétal transforme le minéral
- Règles d'association et d'harmonie des deux éléments au fil des saisons
- Mises en scène de jardin : choix des végétaux et techniques d'entretien

### **Moyens pédagogiques :**

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des diaporamas, des photos, des exemples concrets et la visite d'un jardin représentatif de l'alliance entre le végétal et le minéral.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

### **Mode de validation des acquis :**

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

**Intervenants :**

Benoît BRISSINGER, Paysagiste et formateur  
 Jean-Michel DEHAYE, Paysagiste et biologiste

**Responsable de la formation :**

Julie GROSS, Chargée de formation continue

**Durée**

14 heures  
 2 jours consécutifs

**Dates**

**20-21 novembre 2017**

**Lieux**

Rouffach et alentours pour les visites

*En lien avec le RDV Pro des Jardiniers-Paysagistes du 9 février 2017 :  
 « VERT avenir – Avenir VERS »*

	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA*	Autres cas
Tarifs 2017	<b>0 €</b> <i>selon condition - places limitées</i>	<b>0 €</b> <i>selon condition - places limitées</i>	<b>310 € / jour</b>

\*Cotisant FAFSEA : formation du guide régional, complétez le bulletin original FAFSEA recto-verso et renvoyez-le au CFPPA (téléchargeable sur [www.fafsea.com](http://www.fafsea.com) ou sur notre site : [www.cfppa-rouffach.fr](http://www.cfppa-rouffach.fr)).